

FICHE DE POSTE

Enseignant 1^{er} degré Titulaire de secteur –TRS- dispositif EDIL – Ecole D’Immersion en Langue

La mise en œuvre d'un dispositif EDIL sur le groupe scolaire des Sièges à Digne impose le recrutement progressif d'enseignants compétents pour l'enseignement en anglais, pour la maternelle comme pour l'élémentaire, ainsi que pour des remplacements éventuels sur ce dispositif.

NATURE DU POSTE

Poste de Titulaire de secteur (TRS) à titre définitif, affecté à l'école élémentaire, évoluant en fonction des quotités disponibles sur les années suivantes.

MISSIONS

L'enseignant exercera les missions habituelles de tout professeur des écoles ainsi que des missions spécifiques, à savoir :

*initiation et enseignement de l'anglais en pleine responsabilité pour la cohorte d'élèves de grande section (2 groupes d'environ 25 élèves), sur 25 % du temps de classe pour chaque groupe la première année, avec évolution les années suivantes vers 50 % en fonction des quotités disponibles.

*élaboration d'outils de classe et de suivi pour l'anglais, en lien avec la CPD Langues Vivantes

*participation aux formations et réunions spécifiques concernant l'organisation, le suivi et l'évaluation du dispositif. Attention : certains modules de formation pourraient se dérouler hors du département (Marseille ou Aix par ex)

COMPETENCES ATTENDUES

-Niveau linguistique minimum « autonome » soit **niveau B2 à C1 du CECRL**(cadre européen commun de référence pour les langues). Le niveau C2 (« utilisateur expérimenté maîtrise ») serait apprécié. Ces niveaux sont des niveaux moyens, il peut y avoir de légères variations selon les domaines (cf fiche de candidature). Ils feront l'objet d'une vérification.

Pour mémoire, une grille d'auto-évaluation des compétences du CECRL est jointe à la présente fiche.

-Connaissance du langage permettant la conduite de classe intégralement en anglais

-Bonne connaissance des programmes et préconisations concernant l'école maternelle, permettant de faciliter leur transfert en anglais

-Adaptabilité et capacité à travailler en équipe, particulièrement solides en raison des modalités d'exercice (partage de classes avec des enseignants différents).

Seraient en outre valorisées

-Expérience préalable de missions d'enseignement ou d'éducation en milieu anglophone et/ou dans une école d'immersion

-Diplômes et/ou certifications attestant de compétences en langue/culture anglaise/anglophone

-Expérience d'enseignement en classe maternelle (en français)

-Participation à des projets pédagogiques liés à l'enseignement de l'anglais et/ou à l'ouverture internationale